



Thales DMS France, le 7 novembre 2019



Remise en cause de vos avantages sociaux par la Direction

Et ça continue encore et encore ...

J'PEUX PAS



J'AI PIPEAU

- Ω Diminution des congés pour évènements familiaux (mariage d'un enfant, décès d'un parent...)
- Ω Durcissement des modalités de prise de congés (obligation de prendre 4 semaines entre mai et octobre ...)
- Ω Discussions sur le congé de rentrée scolaire - journée de parentalité
- Ω Ralliement à l'accord groupe Thales
 - Des exTUS niveaux V (12 mois versés sur 13 mois)
 - Des exTMI position I&C (13 mois versés sur 12 mois)

L'ensemble des OS présentes (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT)* a demandé la suspension des négociations sur ce premier projet de la Direction. L'intersyndicale envoie une contre-proposition sur les bases de l'accord EXTSA.

* Les représentants de SUPPer étaient dans l'impossibilité d'assister à cette réunion.